



INSCRIPTION – HIVER 2019

COURS D'INITIATION AU PATINAGE POUR ENFANTS

Programme Patinage Plus
(cours de groupe)



Casque de hockey approuvé par la CSA obligatoire (détails à l'intérieur)

(Les patins de hockey sont permis)

POUR INSCRIPTION :

- En ligne au www.patinagelaval.com
- En personne au bureau du club 8h30 -17h00 (du lundi au jeudi) et vendredi 8h30 à 12h00
- Par la poste

Aucune inscription ne sera acceptée dans les aréna.

PATINAGE LAVAL

2081 Michelin, Laval, Qc H7L 5B7

Tél. : 450 687-1225

Site Internet : www.patinagelaval.com

Courriel : info@patinagelaval.com



Session Hiver – Patinage Plus

Les cours débuteront le **5 janvier 2019** et se termineront **23 février 2019** (8 semaines).

Programme offert et horaire

Programme (cours de groupe) : Patinage Plus

Horaire : aréna Martin St-Louis – samedi de 15h35 à 16h25

Informations sur l'équipement / habillement

- ✓ Pantalon sport (non évasé) ou jupe de patinage, chandail polar ou coton ouaté, col roulé
- ✓ Mitaines ou gants obligatoires
- ✓ Les jeans et les pantalons en velours côtelés sont interdits.
- ✓ Les protège-lames rigides sont **obligatoires** en dehors de la patinoire.
- ✓ **Le port du casque de hockey approuvé par la CSA est obligatoire pour tous les patineurs du Patinage Plus, enfants et adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement (politique de Patinage Canada).**

Règlements

Les patineurs devront se conformer aux règlements du Patinage Laval. **Le coupon-réponse des règlements devra être signé et remis lors de l'inscription obligatoirement.**

Frais d'inscription

La cotisation à payer au Patinage Laval inclus l'adhésion à Patinage Canada.

École Patinage Plus – session Hiver	Tarifcation avec Carte Avantages Laval	Tarifcation* sans Carte Avantages Laval
Cotisation	125 \$	150 \$

***Si le patineur n'a pas la carte Avantages Laval, un montant de 25\$ est ajouté au coût total.**

Vous pouvez vous procurer la Carte Avantages de Ville de Laval (gratuite pour les résidents de Laval) dans les bibliothèques municipales ou aux bureaux municipaux lavallois (BML).

Modalités de paiement.

- En 1 versement au moment de l'inscription

Des frais d'administration de 3,75% seront facturés via l'application Amilia.

. Tout retard de paiement entraînera des frais d'intérêt de 2.5% sur le montant dû.

Méthodes de paiement

- **Par chèque** (des frais de 45\$ seront exigés pour les chèques sans provision). Tout chèque sans provision devra être remplacé par un chèque certifié ou de l'argent comptant ou par paiement direct.
- **Par carte de crédit** : Master Card et Visa disponible seulement via la plateforme Amilia
- **En argent comptant** : disponible seulement au bureau du Patinage Laval

Modalités de remboursement

Si le patineur quitte avant le 31 janvier 2019 le remboursement sera calculé au prorata des sessions cumulées. Aucun remboursement ne sera effectué après le 31 janvier 2019. Les frais de Patinage Canada ne sont pas remboursables. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit.